

# OPAH COPROPRIETE DEGRADEE CITE MODERNE

## BULLETIN D'INFORMATION N°4



### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire aura lieu le **mercredi 4 octobre 2017**. Nous souhaitons vous rappeler l'importance de votre présence ou représentation.

Lors de cette Assemblée Générale, vous serez notamment amenés pour la **tranche 2 du programme de travaux** à voter pour les:

- Travaux: choix des entreprises et validation des devis
- Financements: adhésion aux prêts Copro1 et Copro100 du Crédit Foncier et au financement « missions sociales » de la SACICAP Toulouse Pyrénées – Procivis



### MONTAGE DES DOSSIERS DE SUBVENTIONS ET DE PRÊTS

**SOLIHA continue de vous accueillir lors des permanences afin notamment d'anticiper le montage des dossiers de demandes de subventions et de prêts.** Les **propriétaires occupants** doivent apporter les pièces suivantes:

- Copie intégrale des avis d'imposition 2016 et 2017 de toutes les personnes occupant le logement
- Copie de la taxe foncière 2017 (si exonération, joindre une attestation sur l'honneur), à défaut copie de l'attestation notariée de propriété (moins de 3 mois)
- Copie du livret de famille ou de la carte d'identité de toutes les personnes occupant le logement
- Copie des titres de pension indiquant pour chaque régime le nombre de trimestres pris en compte pour le calcul de la retraite (relevé de carrière ou décompte de liquidation)
- 3 relevés originaux d'identité bancaire ou postal (au nom du/des demandeur(s))
- Justificatifs de revenus mensuels: attestations (CAF 31, RSA socle, AAH, etc.), relevés de pension d'invalidité, 3 derniers bulletins de salaires
- Relevés de vos comptes bancaires des 3 derniers mois (pour emprunt SACICAP Toulouse Pyrénées-Procivis)
- Le cas échéant: justificatif des crédits en cours (offre de prêt, tableau d'amortissement, relevé de remboursement, etc...)

Pour les **propriétaires bailleurs** qui souhaitent faire une demande de prêt copro100:

- 1 relevé original d'identité bancaire ou postal (au nom du/des demandeur(s))
- 1 copie de la carte d'identité



### PERMANENCES SOLIHA 31

L'équipe de SOLIHA Haute-Garonne vous reçoit au sein de votre copropriété, **tous les jeudis, de 10h à 12h et sans rendez-vous, hormis pendant le mois d'août.**

#### POUR NOUS CONTACTER :

**Julie Deltil, chargée d'opérations:**

[j.deltit@solihha31.fr](mailto:j.deltit@solihha31.fr)/05 62 27 51 58/07 77 20 01 63

**Laurie Pradier, chargée d'opérations:**

[l.pradier@solihha31.fr](mailto:l.pradier@solihha31.fr)/05 62 27 51 85/06 29 51 10 24

**Claudie Salles, travailleur social:**

[c.salles@solihha31.fr](mailto:c.salles@solihha31.fr)/05 62 27 51 79/06 29 51 38 64



### VIE DE LA COPROPRIETE

La Communauté de Communes Lèze Ariège a installé 1 composteur collectif dans la copropriété. Si vous le souhaitez, vous avez également à votre disposition des « bio-seaux » individuels. Vous pouvez en faire la demande au Conseil Syndical à l'adresse suivante: [citemoderne31190@gmail.com](mailto:citemoderne31190@gmail.com)



### VIE DE LA COPROPRIETE

Le Conseil Syndical remercie les personnes qui fleurissent et décorent les espaces extérieurs de la copropriété.



**Nous vous souhaitons un bel été!**